

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 22 mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

SOINS DE SANTÉ

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

IMPÔT FONCIER

M. Bourque

L'hon. M^{me} Green

M. Bourque

L'hon. M^{me} Green

M. Bourque

L'hon. M. Allain

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉDUCATION

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

ÉCOLES

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

FOYERS DE SOINS SPÉCIAUX

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Shephard

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Shephard

M. Gauvin

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Shephard

SOINS DE SANTÉ

M. Coon

L'hon. M. Fitch

M. Coon

L'hon. M. Fitch

SAGES-FEMMES

M. Coon

L'hon. M. Fitch

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M^{me} Mitton

L'hon. M. Crossman

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

COÛT DE LA VIE

M. McKee

L'hon. M. Steeves

M. McKee

L'hon. M. Steeves

FISCALITÉ

M. McKee

M. McKee

L'hon. M. Steeves

ÉLECTIONS

Mr. McKee

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

SOINS DE SANTÉ

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le budget du premier ministre présenté hier nous a encore une fois montré que son unique but est de gonfler le bilan tout en répondant de façon inefficace aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick. Pendant le mandat du gouvernement actuel, il y a eu une pandémie mondiale qui a eu de véritables conséquences sur la population du Nouveau-Brunswick. L'inflation a atteint des records. Nous avons aussi constaté le vieillissement de la population conjugué à la plus importante hausse de l'assiette fiscale que nous ayons vue depuis des décennies. Dans l'intervalle, le gouvernement dépense en fait 2,2 % de moins par personne du Nouveau-Brunswick que ses prédécesseurs, Monsieur le président. C'est important, parce que nous constatons de véritables défis, mais nous ne voyons pas le gouvernement agir concrètement où cela compte le plus pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Je vais commencer par les soins de santé — l'accès aux soins de santé primaires. En décembre, nous avons vu un rapport d'étape indiquant que les cinq objectifs en matière de soins primaires fixés par les parlementaires du côté du gouvernement dans leur plan de soins de santé n'avaient pas été atteints. Monsieur le président, comment le premier ministre peut-il penser qu'il réussit alors que le gouvernement a un excédent record, qu'il dispose d'un nouveau plan de soins de santé, mais qu'il n'atteint pas ses objectifs?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je veux féliciter le premier ministre et le ministre des Finances pour leur excellent budget. Il est clair qu'il s'agit d'un bon budget parce que le député d'en face n'a pas posé de questions au ministre des Finances. Sa première question était adressée à Santé pour parler des soins de santé. Je suis ravi de parler des soins de santé parce que nous avons vu ici au Nouveau-Brunswick l'une des plus importantes augmentations jamais enregistrées pour ce qui est des dépenses en soins de santé.

Monsieur le président, les parlementaires d'en face peuvent jouer avec les chiffres et les pourcentages, mais voici les faits financiers — une hausse de 10,6 % des investissements en soins de santé au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un montant total réel de 3,6 milliards de dollars qui est investi dans les soins de santé pour la population du Nouveau-Brunswick. Cela nous donnera des résultats. Cela accroîtra l'accès aux soins de santé.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les gens d'en face peuvent manipuler les chiffres qu'ils veulent et lancer des pourcentages, mais les faits sont évidents. Ils ont fixé des objectifs. Ils n'atteignent pas leurs objectifs. Ils veulent prendre la parole et se vanter. Eh bien, examinons les faits. Nous avons constaté que la plupart de leurs objectifs dans le plan de soins de santé n'ont pas été atteints, Monsieur le président. Cela indique un manque de leadership de la part du gouvernement,

Questions orales

et ce n'est pas seulement en ce qui concerne le plan de soins de santé que les gens d'en face n'ont pas fait preuve de leadership.

Les gens d'en face veulent parler de dollars et de cents? Je vais parler de la somme de 2 millions de dollars. Le gouvernement doit verser 1,8 million au Dr Dornan, l'ancien directeur général du réseau Horizon. Il doit lui verser presque 2 millions de dollars parce que le premier ministre n'a pas fait preuve de leadership dans la gestion du dossier, faisant du docteur un bouc émissaire à la suite du décès d'une personne à l'urgence à Fredericton l'an dernier. Puisque les gens d'en face veulent parler de dollars, Monsieur le président, ils devraient nous dire quels sont les effets de cette décision en matière de soins de santé prise par le premier ministre sur les efforts de recrutement et de maintien en poste d'autres médecins dans la province. Quel message envoient-ils en ce qui a trait à leur incapacité à gérer le dossier des soins de santé?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, ce que contient le budget est très clair. Il est très clair que les investissements consentis dans les soins de santé grâce à ce budget donnent des résultats. Je peux indiquer un certain nombre d'initiatives. L'une d'entre elles porte sur le nombre de personnes sur les listes d'attente. Le nombre de personnes qui attendent de consulter un médecin a diminué de plus de 30 %, et nous réussissons cela grâce à Accès Patient et à Lien Santé NB. Ce sont plus de 20 000 personnes qui sont maintenant branchées à une clinique où elles peuvent recevoir des soins de santé primaires.

Je pourrais poursuivre ainsi concernant les différentes initiatives que nous réalisons au titre du budget. Une somme de 10,4 millions est investie dans la transformation des soins de santé primaires. Monsieur le président, il s'agit d'un investissement considérable dans ce domaine. Il y a une somme de 8,5 millions qui couvrira l'augmentation du volume de services des médecins rémunérés à l'acte. Il existe un certain nombre d'options pour que les médecins exercent la médecine dans la province, et nous ajoutons la somme de 8,5 millions pour les médecins rémunérés à l'acte.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le ministre ne devrait pas gaspiller sa salive. Nous avons lu le discours d'hier. Nous avons entendu le ministre des Finances. Le ministre de la Santé peut continuer de régurgiter des chiffres, mais les véritables faits montrent qu'il y a un manque de leadership.

Lorsque le premier ministre se laisse emporter par les émotions et que cela coûte 2 millions aux contribuables du Nouveau-Brunswick, il ne s'agit pas de leadership. Quand il est question de leadership en matière de soins de santé, les gaffes du gouvernement continuent de s'accumuler. Nous savons que, pour régler la crise quant à l'accès aux soins de santé primaires, le premier ministre a encore dit le mois dernier : Ah, demandons aux médecins d'accepter deux ou trois nouveaux patients par semaine. Les médecins sont déjà surchargés de travail. Ils ne peuvent pas accepter de nouveaux patients. Nous leur demandons de travailler à l'hôpital. Monsieur le président, les observations faites par le

Questions orales

premier ministre, lorsqu'il se laisse dominer par les émotions, nuisent aux efforts déployés afin de recruter et de maintenir en poste des médecins et d'améliorer l'accès aux soins de santé primaires.

Monsieur le président, le ministre convient-il que les médecins devraient accepter de nouveaux patients?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'estime que les investissements que nous faisons ici dans la province aideront les gens du Nouveau-Brunswick à obtenir un meilleur accès aux soins de santé. Lorsqu'on regarde le financement additionnel de 39,2 millions de dollars qui est investi pour améliorer l'accès aux soins de santé primaires au Nouveau-Brunswick, on constate qu'il s'agit d'un véritable investissement qui donnera des résultats. Nous poursuivons le travail.

Je sais que les gens d'en face ont probablement entendu le discours, mais je ne crois pas qu'ils l'ont bien compris. La chef de l'opposition était déconcertée dans la rotonde. Voilà l'observation que j'ai entendue. Eh bien, Monsieur le président, les calculs d'aujourd'hui sont clairs. Nous investissons une somme additionnelle de 344 millions de dollars dans les soins de santé. Il s'agit d'un total de 3,6 milliards, et une somme considérable, soit 29,7 millions, aidera à relever les défis liés au recrutement et au maintien en poste dans la province.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. En tant que chef de l'opposition officielle, j'ai mon siège ici, mais je ne suis pas étonné. Ce qui m'étonne, ce sont les commentaires du premier ministre à l'égard des professionnels de la santé.

Nous savons que le taux d'épuisement professionnel est élevé au sein du personnel infirmier, mais, l'automne dernier, nous avons vu le premier ministre faire des commentaires. Encore une fois, il a dit que le personnel infirmier manquait de compassion à l'égard des soins de santé. Ce sont des commentaires qu'a faits le premier ministre sans penser aux conséquences.

Quand nous entreprenons des initiatives de recrutement et de maintien, les commentaires du premier ministre nuisent aux efforts. Nous savons qu'il y a eu de la publicité payée par les contribuables. On nous dit que 1 000 personnes ont été embauchées pour se joindre au personnel infirmier, mais nous voyons la réalité : Nous perdons autant de membres du personnel infirmier que nous en embauchons. Donc, je veux savoir ce que fait ce gouvernement pour rétablir la confiance, à la suite des commentaires du premier ministre, pour faire le recrutement de personnel infirmier.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense qu'il est important de se rendre compte de certaines des réussites qui se produisent dans le domaine de la santé. Le ministre parle de la réduction des listes d'attente de 20 000 personnes et de l'ouverture de l'accès aux soins primaires aux pharmaciens. La liste d'attente pour les opérations de la cataracte a diminué de 70 %, et celle pour les arthroplasties de la hanche et du genou, d'un autre 20 %. Partout où nous regardons, les choses s'améliorent en ce qui concerne les soins de santé. Vous voulez parler de recrutement. Au cours des derniers mois, nous avons recruté plus de gens que nous en avons en fait perdu à cause des départs à la retraite ou d'une autre raison ; donc, le vent tourne.

Toutefois, savez-vous ce que nous faisons par-dessus tout? Nous écoutons le personnel infirmier qui travaille sur les étages à l'hôpital et dans les chambres. Nous leur demandons : Que pouvons-nous mieux faire pour améliorer votre équilibre travail-vie personnelle et faire en sorte que vous vouliez contribuer à la solution pour le Nouveau-Brunswick? C'est ce qui change la donne : Écouter les infirmières où et quand elles travaillent pour savoir pourquoi elles ont voulu être infirmières et pour qu'elles retrouvent la conviction qu'elles ont eue pendant toute leur carrière. Monsieur le président, écouter les gens qui veulent contribuer à la solution consiste à ne pas écouter le groupe de l'autre côté de la salle.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, nous sommes à l'écoute des professionnels de la santé et nous savons qu'ils sont découragés par les commentaires que nous entendons depuis très longtemps de la part de ce gouvernement. Depuis hier, nos téléphones sonnent sans arrêt. Nous voulons écouter les professionnels de la santé.

Nous voyons que, dans le budget, il est question de 30 millions de dollars pour aller faire un peu de recrutement. Regardons ce que font les provinces voisines. La Nouvelle-Écosse a mis en place un programme de 350 millions de dollars pour aller faire du recrutement à l'échelle nationale et à l'échelle internationale, dans des pays à l'étranger, et pour accélérer les certifications.

Que faisons-nous ici? Le gouvernement n'écoute pas ces professionnels ; il les accuse de manquer de compassion et il leur demande de prendre deux ou trois patients de plus par semaine. Là, ce gouvernement va se lever et se vanter : Nous avons résolu la crise, et,

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

maintenant, nous écoutons les professionnels de la santé. Mais non, le gouvernement ne les écoute pas. Monsieur le président, le premier ministre est-il prêt à écouter?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je dirais que non, nous n'avons pas tout réglé. Vous savez, ce qui est intéressant concernant les Libéraux de l'autre côté, c'est qu'ils ne verraient pas les réussites même si elles leur sautaient aux yeux. Ils ne voient pas une province qui en fait rebondit du gouffre qu'ils avaient creusé par le passé. Ils ne peuvent même pas commencer à comprendre les changements qu'ils constatent dans la province.

Oui, le recrutement continue de représenter un défi. Il y a des gens qui se sont rendus dans d'autres pays pour recruter plus de personnes afin qu'elles viennent s'établir ici, au Nouveau-Brunswick, et travaillent dans le domaine des soins de santé. Nous continuerons d'agir ainsi parce que c'est nécessaire. Nous le savons, et nous savons que nous devons continuer à trouver de nouvelles façons d'obtenir des résultats pour les patients.

Savez-vous ce qui change dans les écoles et dans le système de santé? L'accent est mis sur l'élève et l'accent est mis sur le patient. Pourquoi sommes-nous ici alors? Nous ne sommes pas ici à débattre de part et d'autre à temps perdu. Nous sommes ici afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les gens de la province, et c'est à cela que nous travaillons. Nous le constatons, et les amis des gens d'en face le constatent. Ils reçoivent un appel et on leur dit : Ah, mon opération aura lieu le mois prochain, alors que je pensais que cela aurait pris un autre deux ans. Les choses changent, Monsieur le président.

IMPÔT FONCIER

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Merci, Monsieur le président. Oui, les choses changent pour le pire. Il suffit de regarder le dernier sondage qui a été rendu public.

Les gens du Nouveau-Brunswick constatent des hausses sans précédent de leur évaluation foncière, ce qui incite bon nombre d'entre eux à demander au gouvernement de procéder à une révision de leur évaluation. Récemment, Services Nouveau-Brunswick a ouvertement admis qu'il accusait un important arriéré pour ce qui est des demandes de réévaluation. Nous recevons de nombreux appels d'électeurs qui sont frustrés par le manque de réponse de SNB.

De plus, les gens du Nouveau-Brunswick se font dire qu'ils doivent payer l'impôt foncier, lequel sera rajusté par la suite si nécessaire. Rappelons-nous que les gens du Nouveau-Brunswick ont subi une augmentation spectaculaire du coût de la vie ces deux dernières années. Bon nombre d'entre eux vivent des difficultés, et il est injuste de leur demander de

Questions orales

puiser davantage dans leurs poches que ce qui est possiblement nécessaire uniquement parce le gouvernement n'est pas assez organisé pour gérer l'arriéré des demandes. Comment la ministre justifie-t-elle une telle mesure? Comment la situation sera-t-elle réglée rapidement? Les gens ont besoin d'aide en ce moment. Merci.

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous enregistrons un nombre sans précédent de gens qui demande une révision de leur évaluation foncière. Nous sommes aussi dans une période où il a eu des problèmes à cause de l'ouragan Fiona et des dommages matériels. Ces incidents nécessitent aussi une réévaluation. Nous employons une solide équipe d'évaluateurs. Il s'agit d'évaluateurs professionnels. Je suis préoccupée lorsque j'entends des connotations négatives à propos du travail qu'ils accomplissent chaque jour pour attribuer aux biens des gens la valeur réelle et exacte et pour procéder à leur évaluation. Lorsqu'on parle sans cesse négativement des employés, cela rend leur travail très difficile. Nous devons travailler avec eux. Nous devons les soutenir et les aider pendant cette période sans précédent. Merci, Monsieur le président.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Merci, Monsieur le président. Eh bien, c'est exactement ce que je dis. Il ne s'agit pas des employés à SNB. Il s'agit du gouvernement qui doit soutenir SNB et y affecter plus de ressources pour que les employés puissent mieux faire leur travail.

Une autre chose que je veux souligner est que, récemment, nous avons découvert que le gouvernement avait réduit d'au plus 94 % l'évaluation de certaines scieries parce que les temps sont durs au sein de l'industrie forestière. Simultanément, les évaluations résidentielles des gens du Nouveau-Brunswick ont augmenté de façon inégale alors qu'ils souffrent à cause des augmentations du coût de la vie et que de nombreuses personnes se relèvent encore des conséquences de la COVID-19. Permettez-moi de rappeler à tous — bon, tout le monde le sait — que le gouvernement dégage des excédents records. De plus, certaines grosses compagnies bénéficient d'énormes allègements fiscaux compte tenu d'évaluations beaucoup plus basses alors que les propriétaires fonciers ordinaires du Nouveau-Brunswick n'ont pas cette chance. Cela ressemble beaucoup à l'approche de deux poids, deux mesures, Monsieur le président. La ministre peut-elle expliquer pourquoi une telle chose se produit et justifier auprès des gens du Nouveau-Brunswick pourquoi de grosses entreprises semblent bénéficier d'un traitement préférentiel comparativement aux gens ordinaires du Nouveau-Brunswick? Merci.

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Nous voilà encore revenus au commencement. Il y a un mélange entre évaluations et impôt. Ce sont deux choses très différentes. La vérificatrice générale avait recommandé de séparer les services d'évaluation de l'imposition. Je vais parler de l'aspect portant sur l'évaluation, car c'est l'aspect dont je suis responsable.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Dans les médias, il y a eu des discussions concernant certaines usines de pâte à papier. Monsieur le président, au Nouveau-Brunswick, dans nos règlements, nous avons la possibilité de contester l'évaluation des biens. À ce moment-là, le propriétaire foncier peut présenter des renseignements et des données et faire ouvrir les livres afin que le gouvernement provincial révise le bien, la valeur du bien et des choses qu'on ne saurait pas normalement à moins d'être invité à examiner des choses précises concernant le bien. Cela est pris en compte lors de la révision d'une évaluation. Cela s'est produit dans le cas en question, et l'évaluation a été modifiée.

[Original]

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, pendant tout l'exercice de la réforme municipale, combien de fois avons-nous entendu le ministre responsable de cette réforme clamer haut et fort que l'impact de celle-ci sur les impôts fonciers serait minime? Pourtant, une portion très considérable de la population de notre province a vu une hausse marquée non seulement de l'évaluation de leur propriété mais également de leur taux d'imposition, en raison de cette réforme et de ces fusions.

Comment le ministre peut-il regarder la population en face et continuer cette charade de dire que l'impact est minime? Le ministre va-t-il enfin admettre qu'il a mal jugé l'impact réel en ce qui concerne l'impôt foncier? Ou bien, le savait-il depuis le début et il a préféré cacher cette précieuse information à la population? Même un parlementaire de son propre caucus a fait une sortie publique pour dénoncer cette situation. Les gens méritent des réponses transparentes et justes, Monsieur le président. Le ministre responsable de la réforme municipale pourra-t-il enfin dire la vérité aux gens du Nouveau-Brunswick? Merci beaucoup.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci, Monsieur le président. Je ne crois pas que vous avez reçu la note de service de votre chef. Elle a dit que vous alliez parler de santé, de logements abordables, d'énergie, d'environnement, d'éducation et de logements. Cela fait 12 minutes qu'il est question d'un budget significatif pour la province du Nouveau-Brunswick. On parle du budget du Nouveau-Brunswick, et il n'y a pas encore eu une question à propos de ce dernier. Monsieur le président, la réforme de la gouvernance locale avait pour but d'améliorer et de révolutionner le milieu municipal. On l'a fait, on n'a pas encore fini et on continue.

[Traduction]

En tant que Néo-Brunswickois, je ne peux pas croire aujourd'hui que pendant les 12 premières minutes de la première période des questions, les parlementaires de l'opposition n'ont pas parlé du budget qui a été publié hier et n'ont pas cherché à nous obliger à rendre des comptes. S'il vous plaît, faites votre travail. Les gens du Nouveau-Brunswick comptent là-dessus.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

ÉDUCATION

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Il y a eu une perte de confiance entre les gens du Nouveau-Brunswick et le premier ministre au sujet de son plan visant à abolir l'immersion française. Le premier ministre a refusé obstinément d'écouter les conseils du ministère de l'Éducation, et il a dépeint à tort les audiences publiques comme des séances de protestation. Avec raison, la New Brunswick Teachers' Association demande que cesse ce qu'elle qualifie d'ingérence politique en éducation, car cela engendre de l'instabilité à long terme. Le gouvernement fera-t-il le premier pas pour regagner la confiance des professionnels en éducation et des gens du Nouveau-Brunswick en s'engageant à dépolitiser les décisions entourant l'éducation des enfants?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est vraiment incroyable d'entendre les Libéraux parler de dépolitiser l'éducation alors qu'ils ont fait passer le point d'entrée en immersion française de la 3^e année à la 1^{re} année simplement parce qu'il s'agissait d'une promesse électorale. Nous ne voudrions pas attendre pour voir les résultats de ce changement.

Je sais que les consultations ont été très émotives. Nous nous sommes déplacés et avons consulté les gens du Nouveau-Brunswick. Il importait d'entendre les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons présenté un cadre. Nous voulions obtenir des observations à son sujet. Il s'agit d'une autre chose qui est probablement originale. Nous avons écouté les gens du Nouveau-Brunswick, nous avons entendu ce qu'ils avaient à dire et nous avons décidé de ne pas aller de l'avant avec le cadre que nous avons proposé. Ce n'était pas principalement parce que les gens étaient émotifs lors des consultations. Nous continuons à examiner comment nous pouvons améliorer le système d'éducation, en particulier l'immersion française et la répartition des élèves. Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Original]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. On vient d'entendre le premier ministre dire que le gouvernement se concentre sur les élèves. Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance écoutera-t-il les commentaires qui ont été si bien communiqués au cours des consultations publiques, justement sur l'immersion en français?

Questions orales

Une majorité écrasante du personnel enseignant, des parents et des experts ont donné des exemples concrets de mesures et d'investissements nécessaires pour améliorer les résultats de tous les élèves, mais ce n'est pas évident de trouver de tels investissements dans le budget déposé hier. Alors, le ministre peut-il nous dire combien de nouvelles ressources de soutien éducatif, y compris les aides-enseignants, les orthophonistes, les psychologues ou autres soutiens professionnels, seront ajoutés dans les salles de classe pour appuyer l'apprentissage au cours de l'année à venir?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Comme il l'a été annoncé dans le budget déposé hier, nous allons continuer d'investir dans l'éducation au Nouveau-Brunswick, parce qu'il est important de créer et de maintenir une éducation de grande qualité dans notre province. Nous allons faire des investissements, car nous avons vu un accroissement de 5 000 élèves au Nouveau-Brunswick, et cela va continuer. Les gens veulent venir ici, au Nouveau-Brunswick, parce que notre province est en train de bouger dans le monde économique et de faire les meilleurs choix possibles. De plus, le Nouveau-Brunswick est la meilleure province au Canada où vivre.

Pour ce qui est du domaine de l'éducation, nous allons investir 110 millions de dollars dans de nouvelles écoles. Et, comme c'était écrit dans notre plan, il y a un montant de 64,2 millions pour la planification et la construction de huit nouvelles écoles. Toutes ces écoles pour le développement...

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

ÉCOLES

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Encore une fois, je répète les propos du premier ministre : l'accent est mis sur les élèves. Toutefois, le gouvernement semble avoir énormément de difficulté à en fait bâtir des écoles. Par exemple, les gens vivant dans l'extrémité sud de Saint John attendent depuis des années la construction d'une école qui avait été promise. Des parties prenantes demandent aussi des travaux de modernisation à mi-vie pour des écoles secondaires comme la Cité des Jeunes à Edmundston, la Polyvalente W.-Arthur-Losier à Tracadie et la Polyvalente Louis-J.-Robichaud à Shediac.

Quelle approche prend le ministre afin de s'occuper non seulement de la conception mais de la construction réelle des écoles, comme celle pour l'extrémité sud de Saint John, et de la modernisation d'écoles dans d'autres localités de la province?

Questions orales

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci à la députée d'en face de la question. Comme la députée le sait bien, les détails seront présentés lors de l'étude des prévisions budgétaires pour ce qui est des postes où nous dépenserons des montants exacts, du nombre de nouveaux employés que cela visera et ce que cela comporte quant aux travaux de modernisation à mi-vie concernant les écoles. Nous avons déjà publié une liste d'immobilisations, et nous investirons un montant additionnel de 110 millions dans des projets de construction d'immobilisations et d'amélioration de nos écoles, comme la députée le sait bien.

Nous allons élaborer le plan pour trois nouvelles écoles dans la province : une à Saint John, une à Shediac Cape et une autre à Campbellton. Donc, une somme de 46 millions de dollars servira à poursuivre les améliorations, comme les travaux de modernisation à mi-vie et ceux concernant la ventilation, et à l'achat de nouveaux équipements pour les écoles. Au titre du budget, nous continuerons à investir dans nos infrastructures et dans la population.

[Original]

FOYERS DE SOINS SPÉCIAUX

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. En janvier, une situation est survenue à Neguac. Tout le monde est au courant de ce qui s'est passé. Des gens ont été déplacés, et d'autres auraient pu être déplacés. Cela a créé beaucoup d'anxiété. Pour être équitable, je dois dire qu'il y a des parlementaires des deux côtés de la Chambre qui se sont présentés pour voir ce qui se passait sur les lieux. Je sais que le député de cette région est lui-même conscient de l'anxiété que cela a créée dans sa collectivité.

Cela étant dit, hier, nous avons écouté, nous avons lu et nous avons vu le budget. J'ai eu des discussions avec la ministre au sujet de ce qui s'est passé à Neguac. Même si certaines de ces personnes âgées ont pu avoir une place leur permettant de demeurer à Neguac — c'est l'idéal, et c'est ce que nous voulons —, l'anxiété qui a été créée n'a pas été effacée.

Monsieur le président, dans les discussions que j'ai eues avec la ministre, il a été dit qu'il faut régler ce problème. Cela dit, pour pas que cela se reproduise... Nous avons été chanceux que quelqu'un soit intervenu ; nous avons été chanceux. Le gouvernement prévoit-il faire quelque chose pour que cela ne se reproduise plus pour les personnes âgées? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, je suis vraiment reconnaissante de la question, parce que je vais vous dire que pendant que les gens d'en face étaient dehors sur le gazon à faire de la petite politique, nous étions à

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

l'intérieur à prendre les mesures qui s'imposent. Vous savez, le ministère est un organisme de réglementation, et nous comptons sur le secteur privé pour nous aider à fournir des services aux gens du Nouveau-Brunswick et aux personnes les plus vulnérables. Je conviens tout à fait que nous devons avoir un système au moyen duquel nous pouvons peut-être intervenir plus tôt. Nous travaillons là-dessus afin de le présenter avec le plan portant sur les soins aux personnes âgées et avec la nouvelle mesure législative concernant les soins aux personnes âgées. Je serais heureuse de renseigner le député d'en face sur nos travaux.

Vous savez, Monsieur le président, si nous n'avions rien fait, si nous n'avions rien fait et que les foyers de soins spéciaux avaient fermé en raison d'une mauvaise gestion des opérations, les parlementaires d'en face auraient crié à ce sujet. Nous avons pris les mesures nécessaires et avons protégé les personnes concernées.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Tout d'abord, dans ma question, il n'y avait aucune attaque. J'ai même dit que des parlementaires des deux côtés de la Chambre se sont rendus à Neguac pour voir ce qui s'est passé. Ces personnes ont réalisé qu'il y avait une situation à régler. Nous avons discuté avec les gens. Nous n'avons pas attaqué qui que ce soit. Nous n'avons pas crié des choses à des gens. Nous voulons seulement régler la situation.

En effet, si nous ne réglons pas cette situation, ce qui est arrivé à Neguac risque de se reproduire ailleurs. Ce n'est pas une question de faire de la petite politique. Ici, il faut essayer de faire notre travail pour arriver à une solution. Il n'y a aucune attaque dans la question. Si des gens voient des attaques dans cette question, qui vise à protéger les personnes âgées, je pense qu'ils devraient rajuster leurs priorités, car, Monsieur le président, nous parlons ici de gens qui sont au troisième acte de leur vie. Nous leur devons du respect. La seule chose que je demande est ceci : Pouvons-nous nous attendre à ce que, au cours de la session actuelle, ce problème soit réglé? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, les gens d'en face ont organisé un rassemblement politique sur le gazon d'en avant. Soyons clairs à propos de ceux qui se livrent à des jeux politiques.

Nous avons pris les choses en main. Je veux féliciter le ministre responsable de la Société de développement régional d'avoir été la voix de la raison dans sa communauté. La situation nous a révélé la vulnérabilité de la chose, et nous en sommes conscients. Nous savons que nous avons eu à nous occuper de telles questions auparavant, et nous travaillons à un plan à long terme sur les soins aux personnes âgées et à une mesure législative portant sur les

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

soins de longue durée qui aideront les personnes de notre province. J'aimerais recevoir des observations du député d'en face. Merci, Monsieur le président.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Écoutez, Monsieur le président, je n'ai pas organisé de manifestation. Je ne sais même pas de quel gazon elle parle. Ce que je veux savoir, Monsieur le président... Ce que nous voulons savoir, c'est si la situation sera réglée au cours de la session actuelle. Madame la ministre, nous avons eu des conversations. Si vous voulez des idées, nous allons en donner pour régler ce problème.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver): À l'ordre.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Une fois de plus, je rappelle que ce qui s'est passé à Neguac n'est pas de la fiction. Ce qui s'est passé à Neguac peut se produire ailleurs, et ce n'est pas non plus de la fiction. La question demeure très simple. Nous parlons pour la population — pour cette partie de la population la plus vulnérable — du Nouveau-Brunswick, Monsieur le président. La question est simple : Au cours de cette session, serons-nous capables de parvenir à une solution pour régler le problème afin que le reste de la population du Nouveau-Brunswick n'ait pas à souffrir comme ont souffert les gens de Neguac? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : J'aime la passion, Monsieur le président. C'est la même passion qui a motivé les parlementaires d'en face à rassembler des gens de toute la partie nord du Nouveau-Brunswick sur les gazons des foyers de soins spéciaux, pour vraiment accroître le niveau des émotions dans la région.

Nous comprenons qu'il s'agit d'une question très personnelle. Nous comprenons que les soins aux personnes âgées, les soins aux personnes handicapées et les soins aux personnes qui doivent être dans des établissements de soins de longue durée relèvent de nous. Monsieur le président, nous élaborons un plan portant sur les soins aux personnes âgées. Nous élaborons une mesure législative concernant les soins aux personnes âgées afin que nous puissions protéger les personnes qui comptent sur nous et leur fournir les meilleurs services possible. Je suis très contente d'occuper mon poste en ce moment, car je me réjouis à l'idée de présenter la mesure législative. J'ai hâte de mettre en oeuvre les solutions à long terme qui offriront aux personnes du Nouveau-Brunswick la sécurité qu'elles méritent.

Questions orales

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Bien que le ministre des Finances et du Conseil du Trésor ait déclaré hier qu'une amélioration de l'accès aux soins de santé primaires est essentielle, son budget ne contient pas beaucoup de détails. De nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick n'ont pas de fournisseur de soins de santé ou, si elles en ont un, certaines ont de la difficulté à obtenir un rendez-vous en temps opportun.

Les médecins urgentistes et les médecins de famille réclament la création de cliniques de soins d'urgence dans nos hôpitaux pour soulager la pression écrasante qui pèse sur nos urgences. Ma question est simple et s'adresse au ministre de la Santé. Ce budget prévoit-il des fonds pour mettre en place des soins d'urgence dans nos hôpitaux régionaux?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, encore une fois, je pense que les parlementaires du Parti vert devraient féliciter le ministre des Finances et le premier ministre pour le budget. Encore une fois, les parlementaires veulent connaître directement les détails des soins de santé, et cela me convient. Je transmettrai leurs félicitations au ministre des Finances et au premier ministre.

La réponse courte à la question est oui, mais puisque j'ai encore 40 secondes, je vais préciser un peu ma pensée. Vous savez, Monsieur le président, les résultats sont clairs. Nous avons constaté une baisse de 31,5 % dans le nombre de personnes qui attendent de consulter un fournisseur de soins primaires. Il s'agit d'environ 18 000 à 20 000 personnes. Le nombre varie quotidiennement, en raison de nouvelles personnes qui s'ajoutent et de divers changements dans la profession médicale.

Monsieur le président, si nous examinons l'augmentation de 10,6 % du financement des soins de santé par rapport au budget de l'an dernier, nous savons qu'une part considérable de la somme ira à l'accès aux soins primaires, ce qui fait partie de notre plan de soins de santé. Il s'agit de l'un des cinq piliers.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick veulent des fournisseurs de soins de santé permanents. Depuis 2002 — 2002 —, les Libéraux et les Conservateurs ont, chacun à leur tour, vanté les mérites des équipes de soins en collaboration ; pourtant, aucun n'a fait de changements importants pour que les services de santé primaires passent à un modèle de soins en collaboration.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le budget devrait viser un tel objectif, mais la question est : le fait-il? Des équipes de soins en collaboration permettraient d'augmenter considérablement le nombre de personnes qui ont un fournisseur de soins de santé, sauf qu'il faut un investissement dans de tels fournisseurs de soins de santé primaires. Pour y arriver, les infirmières praticiennes ont besoin d'un modèle de financement différent de sorte qu'elles soient directement remboursées et puissent ainsi faire partie d'une équipe de soins en collaboration. Le ministre de la Santé peut-il confirmer que le budget fournira les moyens aux infirmières praticiennes pour que leurs services puissent commencer à renforcer le système de santé?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai un message pour le Parti vert de la part du premier ministre et du ministre des Finances : Merci beaucoup pour votre appui à l'égard du budget.

En particulier, lorsque nous parlons des soins de santé primaires au Nouveau-Brunswick, le financement additionnel comprend la somme de 39,2 millions de dollars, laquelle aidera à améliorer l'accès aux soins primaires et à la santé primaire. C'est là un aspect important. J'attends avec impatience l'étude des prévisions budgétaires parce que nous irons au fond des choses et que je ne serai pas interrompu après 60 secondes. Le temps file lorsqu'on a du plaisir et de bonnes nouvelles à annoncer.

Une des bonnes nouvelles, c'est qu'une somme de 10,4 millions est investie pour la transformation des soins de santé primaires, ce qui comprend l'augmentation du nombre de médecins travaillant en équipe. La somme ne vise pas seulement le partage des locaux, des bâtiments ou des locaux à bureau. Elle vise aussi la pratique en collaboration et les soins en collaboration et fera en sorte que des patients auront accès à des soins de santé dans une clinique.

SAGES-FEMMES

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, continuons à parler de collaboration parce que c'est un sujet qui revient constamment comme élément de solution à la crise en santé. Le mois dernier, j'ai rencontré un grand nombre de professionnels de la santé un peu partout dans la province, y compris des sages-femmes. Le réseau Horizon a établi la clinique de sages-femmes à Fredericton en 2015 en tant que projet pilote afin de fournir des soins prénataux et postnataux et d'aider les femmes à accoucher.

Les services de sages-femmes devraient déjà être accessibles partout dans la province, mais le ministère de la Santé n'a toujours pas été au-delà du seul projet pilote mis en oeuvre à Fredericton. Une évaluation de la clinique de sages-femmes a été réalisée l'été dernier. Un rapport était censé être publié à l'automne. Cela n'a pas eu lieu. L'intégration des sages-femmes au système de santé d'un bout à l'autre de la province, en particulier dans les régions rurales, aurait d'énormes avantages. Monsieur le président, le ministre nous dirait-il si le budget comporte du financement afin d'étendre les services de sages-

Questions orales

femmes au-delà d'une seule clinique à Fredericton, surtout dans les régions qui ont perdu l'accès à des services d'obstétrique?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai hâte à l'étude de mes prévisions budgétaires à mesure que nous allons au fond des choses. Encore une fois, l'une des raisons pour laquelle nous faisons des projets pilotes, c'est pour nous assurer qu'il n'y a pas de conséquences inutiles. C'est la raison pour laquelle nous avons ouvert la clinique d'ophtalmologie à Bathurst — afin de réduire les listes d'attente et les temps d'attente pour une opération de la cataracte. Dans cette région, la liste d'attente a été réduite d'environ 60 %, je crois, si je regarde mes notes. Nous avons connu tellement de succès à cet endroit que nous avons ouvert une clinique à Miramichi.

Nous avons plus de bonnes nouvelles à annoncer lorsqu'il est question du budget en matière de soins de santé du Nouveau-Brunswick. Chaque nouvelle pourrait faire l'objet d'un événement distinct ou d'une cérémonie d'inauguration. Lorsque nous examinons tous les aspects des soins en collaboration, nous constatons que nous ne nous concentrons pas uniquement sur les médecins. Ces soins pourraient comprendre les infirmières praticiennes. Ils pourraient comprendre un certain nombre d'autres professionnels paramédicaux.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, de l'ONU, a été publié cette semaine. Il nous prévient qu'il s'agit de la dernière fois que nous aurons la possibilité de prendre des mesures urgentes concernant les changements climatiques avant qu'il ne soit trop tard pour atteindre l'objectif de 1,5 °C de réchauffement. Pour certaines personnes, l'expression « 1,5 pour survivre » est une réalité. C'est une question de vie ou de mort. Il s'agit d'une urgence.

Hier, des étudiants et des membres de la communauté dirigés par le groupe STU Sustainability sont venus à l'Assemblée législative pour nous demander d'agir plus rapidement et d'en faire plus pour remédier à la crise climatique. Je sais qu'il y a eu des grèves pour le climat un peu partout dans la province, y compris dans ma circonscription de Memramcook-Tantramar. Ma question aujourd'hui s'adresse au premier ministre. Appuiera-t-il ma motion pour que l'Assemblée législative déclare l'urgence climatique?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Je remercie grandement la députée d'en face de la question. Cela suppose beaucoup de réflexion, mais la situation est assurément urgente. Nous sommes totalement d'accord sur le caractère urgent des changements climatiques. Au sujet du fonds et de la conversation qui nous occupe aujourd'hui, nous en parlerons davantage plus tard, c'est certain.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je veux que vous sachiez que ce genre de choses ne passent pas inaperçues et ne restent pas en suspens. Elles sont examinées par un certain nombre de ministères. Concernant le comité consultatif du Fonds pour les changements climatiques, il comprend les sous-ministres de l'Environnement et du Changement climatique, des Transports et de l'Infrastructure, des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ainsi que de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, les directions générales de Services Nouveau-Brunswick et d'Opportunités Nouveau-Brunswick et les présidents de la SDR et d'Énergie NB. Tout le monde participe à la prise de décisions que ce soit aujourd'hui ou dans l'avenir. Cela ne se fait pas seul. Nous travaillons ensemble pour améliorer les choses. Certainement...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

COÛT DE LA VIE

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je veux simplement prendre un bref instant pour saluer le député de Hampton. C'est un plaisir de le voir occuper son fauteuil. C'est un plaisir de le voir aussi sur ses pieds aujourd'hui. Je sais qu'il a eu un problème de santé majeur et qu'il a subi une importante intervention chirurgicale. Il est de retour aujourd'hui, et il est bon de le voir ici.

Je veux finir aujourd'hui en parlant du budget. Nous avons quelques minutes. Les gens d'en face semblent vouloir parler du budget. Ce qui manque dans ce budget, c'est une indication que le gouvernement est là pour les gens du Nouveau-Brunswick qui peinent à faire face au coût de la vie à la hausse. Nous savons que les impôts fonciers, dont nous avons parlé plus tôt, montent encore en flèche. Nous savons que les tarifs d'électricité augmenteront très bientôt. Selon le premier ministre, ce sera le 1^{er} avril. Nous n'avons pas encore reçu la décision — la décision n'est que partielle. Monsieur le président, dans le budget, il n'y a pas d'indication que le gouvernement fera quoi que ce soit pour aider les familles en difficulté — les cols bleus, les familles dont les parents travaillent. Quel est le plan du gouvernement pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à faire face à l'augmentation du coût de la vie?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci de la question. Il est agréable de pouvoir venir ici au lendemain du budget et de répondre en fait à des questions après 25 minutes. Nous parlons des personnes les plus vulnérables de notre société. Absolument, nous avons fait cela depuis le début.

Les gens d'en face parlent du jour de la Marmotte, se plaignant qu'il s'agit du même budget que nous avons présenté auparavant. Savez-vous quoi? Oui, vous devriez espérer qu'il s'agira du même budget, car ce budget a donné de bons résultats, tout comme le précédent, et l'autre d'avant et l'autre d'avant cela. Vous devriez espérer que ces budgets se poursuivront. Vous devriez espérer que nous dégagerons un excédent chaque année dans l'avenir. Vous devriez espérer que nous ferons croître notre population au Nouveau-Brunswick. Vous devriez espérer qu'il y aura plus de réductions d'impôt sur le revenu et de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

réductions d'impôt foncier. Oui. Savez-vous quoi? Le budget était excellent, alors refaisons le même exercice. Refaisons-le.

Savez-vous quoi? Puisque le député parle des populations vulnérables, parlons du financement additionnel de 5,9 millions qui vise à aider la clientèle par l'intermédiaire des réformes de l'aide sociale. Parlons des taux de l'aide sociale, qui augmentent de 7,3 %.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le budget est peu inspirant. Les gens d'en face disent qu'il s'agit pratiquement du même budget année après année. Ils n'ont rien fait pendant — quoi — cinq budgets. Il n'y a pas de quoi se vanter. Ils ont pu réduire la dette sur le dos des transferts fédéraux en santé et des recettes sur lesquelles ils n'ont pas de contrôle. Apparemment, ils ne savent pas comment calculer ni même faire des prévisions.

Nous savons que 400 000 ménages verront leur facture d'électricité augmenter. Nous savons que 115 000 de ces ménages vivent dans la pauvreté énergétique. Ces ménages auront à prendre des décisions difficiles. Les petites entreprises constatent que leurs impôts augmentent. Le gouvernement veut augmenter l'impôt applicable à la petite entreprise en même temps. Ces entreprises auront à payer plus, Monsieur le président. Que fait le gouvernement pour les aider? Il prend la parole. Le ministre des Finances est très emballé, étant donné que c'est son moment pour briller. Que font les gens d'en face? Les experts et les parties prenantes demandent que davantage soit fait, mais le gouvernement continue à sous-estimer les recettes, en disant : Nous ne pouvons pas faire davantage ; nous en faisons assez. Que font les gens d'en face pour les gens en difficulté?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Que faisons-nous? Que faisons-nous? Eh bien, nous diminuons les impôts. Nous diminuons les impôts. Nous faisons croître la population. Nous réduisons la dette et le montant d'argent qu'il en coûtera pour assurer le service de la dette. Nous aidons les étudiants en augmentant de 7,6 millions de dollars l'aide offerte sous forme de prêts et bourses. Nous réduisons à zéro les taux d'intérêt sur les prêts étudiants. C'est ce que nous avons fait. Savez-vous quoi? Voilà des exemples de ce que nous faisons.

Qu'allons-nous faire? Nous investirons 12,6 millions afin d'appuyer les efforts qui sont énoncés dans le *Plan pour les foyers de soins 2018-2023*, ce qui comprend l'ajout de lits de foyers de soins dans la province. Qu'allons-nous faire? Nous allons ajouter un autre 2 millions afin de fournir les ressources nécessaires pour que les personnes âgées puissent demeurer chez elles plus longtemps grâce au programme Foyers de soins sans murs. Savez-vous quoi? Nous pourrions en faire beaucoup plus si le fédéral arrêta de niaiser avec la taxe sur le carbone. Nous aurions alors un autre 300 millions de dollars à investir.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

FISCALITÉ

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, ce que je veux savoir du ministre... Le ministre semble penser que c'est amusant lorsque nous parlons des besoins des gens du Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas drôle. Ce n'est pas drôle du tout. Les gens rencontrent des difficultés. Les gens ont beaucoup de mal à joindre les deux bouts. Les petites entreprises vivent aussi des difficultés. Elles vont voir leur facture d'électricité grimper. Elles vont voir leurs impôts fonciers monter. Or, le ministre dit que l'impôt applicable à la petite entreprise va aussi monter alors que le gouvernement baisse l'impôt des grandes sociétés.

Le ministre expliquerait-il la raison qui sous-tend la baisse d'impôt pour les grandes sociétés alors qu'il dit aux petites entreprises qu'elles doivent payer plus? Il leur dit : Vous allez payer plus pour vos impôts fonciers et vous allez payer plus pour vos tarifs d'électricité.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Le ministre expliquerait-il le raisonnement derrière la hausse d'impôts pour les petites entreprises?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Je vais profiter de l'occasion pour expliquer le tout, absolument. Ce dont nous parlons, ce sont des petites entreprises. Les petites entreprises sont plafonnées à un taux d'impôt de 2,5 % jusqu'à ce qu'elles atteignent 500 000 \$. Nous parlons d'augmenter la limite à 1 million, étant donné que ce que nous faisons actuellement, c'est de les encourager à rester petites. Nous ne voulons pas qu'elles restent petites. Nous voulons que les entreprises soient prospères au Nouveau-Brunswick et qu'elles deviennent de grandes entreprises.

C'est ce dont il est question, mais ce n'est qu'à l'étape des discussions en ce moment. Savez-vous quoi? Nous en discutons, et nous déciderons si cela en vaut la peine ou non. Entre-temps, nous continuons à faire augmenter le PIB. Nous continuons à diminuer le ratio de la dette nette au PIB. En ce moment, il s'établit à 25,1 %, et il sera de 24,9 % d'ici à la fin de l'exercice. C'est le ratio le plus bas à l'est de la Saskatchewan — à l'est de la Saskatchewan. C'est le ratio de la dette nette au PIB le plus bas à l'est de la Saskatchewan.

Nous continuons à financer le maintien de l'ordre. Nous continuons à financer le traitement des problèmes de santé mentale et des dépendances. Il y a un autre 50 lits qui s'ajoute aux fins de traitement des problèmes de santé mentale et des dépendances, car les personnes qui en souffrent ont désespérément besoin de notre aide.

[Original]

ÉLECTIONS

Mr. McKee (Moncton Centre, Leader of the Official Opposition, L): Merci, Monsieur le président. Je vais terminer avec une question très facile, mais, en même temps, très importante. Alors qu'on est ici à débattre du budget cette semaine et la semaine prochaine, il y a des sièges ici qui sont vacants. Il y a des coins de la province qui ne sont pas représentés, alors que ce gouvernement dépose un budget qui ignore les besoins des gens du Nouveau-Brunswick et alors que certains ne sont pas ici pour se défendre.

Donc, on sait que les circonscriptions de Restigouche-Chaleur, de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore et de Dieppe ne sont pas représentées ici. Le premier ministre peut-il nous dire quand il fixera des dates pour la tenue d'élections partielles?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vous remercie de la question, Monsieur le président. Les dates seront annoncées cette semaine. Merci.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.